



Vendredi 24 janvier à 16h00

### **À la presse et aux médias du Luxembourg**

*Nouvel appel urgent en vue d'empêcher la destruction totale du camp de réfugiés de Jénine en Cisjordanie occupée et l'expulsion de ses 3000 familles (15 000 habitants).*

### **Mesdames et Messieurs de la Presse et des Médias du Grand-Duché de Luxembourg et des zones frontalières,**

Vous avez peut-être déjà reçu hier, au moins certains d'entre vous, cet appel lancé par le CPJPO. Nous nous permettons de vous le renvoyer aujourd'hui tant qu'il est encore temps d'intervenir.

Veillez donc trouver ci-joint un communiqué de presse URGENT que nous vous demandons de publier sans tarder dans votre organe de presse, votre radio, votre télévision. Hier, jeudi 23 janvier, nous avons prévenu aussi les autorités de notre pays (le Ministère des Affaires étrangères, de la Palestine (l'ambassadrice de la Palestine auprès de l'UE, de la Belgique et du GDL, Madame Amal JADOU SHAKAA), ainsi que l'ECCP (la Coordination Européenne des Comités et associations pour la Palestine, à Bruxelles) en vue d'une intervention au Parlement européen et aux autorités européennes.

### **Voici le message que nous avons envoyé aux autorités du Grand-Duché de Luxembourg:**

*Madame Dockendorf, Monsieur Weyland, Monsieur Weiler*

*Vous êtes certainement informés des derniers développements du sort fait aux Palestiniens du camp de réfugiés de Jénine. Nous suivons les développements de très près grâce à nos contacts sur place. Nous nous permettons de vous joindre une petite vidéo réalisée avant-hier en fin de journée et d'autres plus récemment par la responsable de notre projet sur place.*

*La situation est désespérée et désespérante pour les familles du camp (3000 familles, soit 15 000 habitants), pour les responsables, pour l'association Not to Forget que nous soutenons depuis bientôt 20 ans. Les Israéliens (l'armée, le Shin Bet, etc.) ont décidé d'expulser toute la population et de leur rendre de toutes manières la vie sur place impossible vu qu'ils détruisent toutes les infrastructures (y compris l'hôpital) et les moyens d'existence et de survie.*

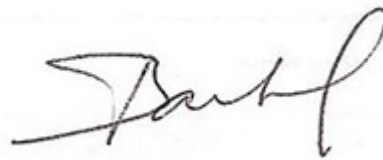
*Pouvez-vous, de votre côté, s'il vous plaît, intervenir auprès de notre Ministre des Affaires Étrangères pour lui proposer une intervention forte, utile et efficace auprès des Autorités israéliennes ainsi qu'auprès des Autorités Européennes en vue d'obtenir un arrêt du processus initié il y a quelques jours par l'armée israélienne et le Shin Bet et dont l'objectif avoué et proclamé est la destruction totale du camp de Jénine et l'expulsion de la totalité de ses habitants ?*

Le cessez-le-feu à peine signé concernant Gaza, l'armée israélienne déploie ses troupes et en concentre une partie sur les camps de réfugiés, à commencer par le camp de Jénine, pour y poursuivre la même logique et les mêmes objectifs que contre Gaza : la destruction de toutes les habitations et de toutes les infrastructures, rendre la vie impossible aux habitants des camps et les déporter/expulser hors de leur lieu de vie et espérer supprimer toute résistance de la part des Palestiniens.

Nous protestons énergiquement contre cette politique et ces pratiques israéliennes, entièrement opposées au droit international, aux lois régissant la guerre, aux Droits Humains. Et nous demandons à nos autorités nationales et aux responsables européens d'intervenir enfin pour que cesse cette « épuration ethnique » qui risque, ici à nouveau, de se transformer en véritable génocide.

Cette manière de s'en prendre aux camps de réfugiés sera évidemment renforcée par l'interdiction faite par la Knesset à l'UNRWA d'encore intervenir en Cisjordanie et à Gaza à partir du 1<sup>er</sup> février prochain – alors que le Gouvernement luxembourgeois se montre coopérant et en soutien à l'UNRWA. Ces diverses décisions risquent d'avoir comme conséquence la disparition rapide des camps de réfugiés et ... à terme la disparition des réfugiés eux-mêmes. Il s'agit là de projets avérés des autorités israéliennes. Ces projets et leur mise en œuvre constituent des crimes contre l'humanité sinon un génocide.

Toute inaction de la part des autorités européennes, des autorités nationales, donc du Grand-Duché de Luxembourg, des entreprises et divers acteurs politiques, économiques, culturels, associatifs, religieux qui sont impliqués d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre de ces crimes de guerre et de ce possible génocide, sera considérée par la CIJ et la CPI comme des formes de complicité. Et seront donc passibles, eux.elles aussi, nous aussi, de condamnation de la part de ces instances judiciaires internationales.



- Jules BARTHEL, Président

- le CA du CPJPO

- Michel LEGRAND et Monique LANGEVIN, membres du CA et responsables de notre projet de soutien aux mamans et aux enfants du camp de réfugiés de Jénine.